GESCANNT

10. Nov. 2015

2015.04094

Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

SBFI / SEFRI 10. NOV. 2015

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche
Monsieur Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral
Schwanengasse 2
3003 Bern

Références SB/DJ
Date 4 novembre 2015

Modification de la Loi sur les écoles polytechniques fédérales (EPF) : ouverture de la procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Votre correspondance du 11 septembre 2015 concernant l'objet cité en référence nous est bien parvenue et a retenu toute notre attention.

Après un examen approfondi du dossier, nous vous livrons, ci-après, les remarques du Gouvernement valaisan.

De manière générale, ce projet de loi suscite notre adhésion. Les nouvelles dispositions en lien avec la Gouvernance des unités indépendantes de la Confédération de même que celles relatives à la limitation de l'admission des étudiants titulaires d'un certificat d'études étranger n'appellent pas d'observations particulières de notre part.

Les relations entre les écoles polytechniques fédérales et le Valais se sont intensifiées depuis quelques années. En effet, placé sous la conduite du Gouvernement valaisan, le projet Campus Valais/Wallis prévoit l'implantation d'onze chaires de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) sur le site de Sion. Cette réalisation, ambitieuse et visionnaire, centrée sur des domaines prioritaires tels que l'énergie, crée des postes de travail à haute valeur ajoutée, met à profit des synergies avec les acteurs locaux (Haute école spécialisée de Suisse occidentale Valais/Wallis, instituts de recherche, entreprises « start-up », hôpitaux et cliniques de réadaptation) et contribue au développement socio-économique et culturel de notre canton.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Jacques Melly

Le chancelier

Philipp Spörri

Copie à Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, Division Hautes écoles

Place de la Planta, CP 478, 1951 Sion
Tél. 027 606 21 00 · Télécopie 027 606 21 04